

# Jour de collecte de vos déchets pour 2018

	Toutes les 2 semaines selon votre commune	Toutes les 2 semaines selon votre commune	Toutes les semaines	Toutes les semaines	Toutes les semaines	Une fois par an
<b>Communes</b>	<b>Emballages recyclables et du verre</b> 	<b>Emballages recyclables et du verre</b> 	<b>Ordures ménagères</b> 	<b>Biodéchets</b> 	<b>Déchets verts</b> 	<b>Encombrants</b>
Audruicq*	jeudi (centre)	jeudi (périphérie)	jeudi	vendredi	vendredi	lundi 11 juin
Guemps		vendredi	vendredi	jeudi	jeudi	mercredi 20 juin
Muncq-Nieurlet*	mercredi (hors communal)	mercredi (communal)	mercredi	mardi	mardi	jeudi 14 juin (hors communal) lundi 18 juin (communal)
Nouvelle-Eglise		lundi	lundi	mercredi	mercredi	vendredi 15 juin
Nortkerque	lundi		lundi	mercredi	mercredi	mardi 19 juin
Offekerque		vendredi	vendredi	jeudi	jeudi	mercredi 20 juin
Oye-Plage*	mardi (centre)	mardi (périphérie)	mardi	lundi	lundi	jeudi 21 juin
Polincove	mercredi		mercredi	mardi	mardi	jeudi 14 juin
Recques-sur-Hem		mercredi	mercredi	mardi	mardi	lundi 18 juin
Ruminghem		mercredi	mercredi	mardi	mardi	lundi 18 juin
Saint-Folquin	vendredi		vendredi	jeudi	jeudi	mercredi 13 juin
Sainte-Marie-Kerque	lundi		lundi	mercredi	mercredi	mardi 19 juin
Saint-Omer-Capelle	vendredi		vendredi	jeudi	jeudi	mercredi 13 juin
Vieille-Eglise		lundi	lundi	mercredi	mercredi	vendredi 15 juin
Zutkerque	mercredi		mercredi	mardi	mardi	jeudi 14 juin

\* Vous trouverez le détail des jours de ramassage pour les communes d'Audruicq, d'Oye-Plage et de Muncq-Nieurlet et par secteur sur le site internet [www.ccca.fr](http://www.ccca.fr)

## Les emballages recyclables

- Bouteilles en plastique
- Emballages métalliques
- Cartons
- Journaux
- Magazines
- Papiers
- Briquettes



ECO EMBALLAGES

## Le verre

- Pots de confiture
- Petits pots
- Bouteilles en verre



## Le sac poubelle

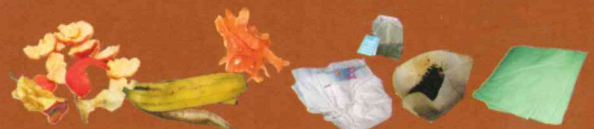
- Barquettes en plastique (pâtisseries, beurre, lardons, jambon, biscuits...)
- Sachets en plastique
- Pots de yaourt, pots de crème fraîche
- Emballages en polystyrène
- Films en plastique (emballage pack d'eau, emballage de café, ...)
- Bouchons en liège ou capsules
- Vaisselle cassée, débris de verre
- Papier peint
- Tissu
- Sacs d'aliments pour animaux, de charbon de bois, de ciment
- Coquilles (escargots, moules, oeufs...)



⚠ Tout ce qui ne se recycle pas ou ne se valorise pas

## Les biodéchets

- Restes de repas (sans les os)
- Epluchures de fruits et de légumes
- Huiles (sans emballage)
- Graisses alimentaires
- Papiers absorbants
- Couches
- Papiers gras
- Marc de café
- Sachets de thé
- Nappes en papier
- Coton
- Petits végétaux
- Mouchoirs en papier
- Papiers souillés
- Lingettes



Il est interdit de mettre des sacs en plastique dans ce bac.